



## Structuration du Réseau Rastoma, renforcement des capacités de ses acteurs et participation au développement des Aires Marines Protégées en Afrique Centrale

Pays	Multi-pays
<b>Bénéficiaire</b>	Réseau des Acteurs de la Sauvegarde des Tortues Marines en Afrique (RASTOMA)
<b>Montant total du projet</b>	165 362 €
<b>Montant de la subvention FFEM</b>	120 000 € (87 %)
<b>Partenaires financiers</b>	ATM (9 100 €), MARAPA (4 890 €), ACODES (5 000 €), RENATURA (5 091 €), AMMCO (15 500 €), ACBM (5 781 €)
<b>Durée du projet</b>	12 mois
<b>Signature de la convention</b>	24 juillet 2015

### Contexte et objectifs

Les eaux côtières et les plages de sables d'Afrique centrale accueillent 5 espèces de tortues marines. Quatre de ces cinq espèces sont menacées selon la liste rouge de l'UICN. En Afrique centrale, les populations de tortues marines sont soumises à une grande diversité de menaces, telles que la collecte des nids et la chasse des femelles en ponte, les captures accidentelles par les pêcheries artisanales et industrielles, le développement côtier et la pollution, etc. Dans chaque pays d'Afrique Centrale, des initiatives issues de la société civile africaine se sont développées pour protéger ces espèces sur le terrain, essentiellement sur les plages de pontes et au niveau des aires d'alimentation des tortues marines. Malgré l'effort de conservation déployé, les actions menées sans coordination régionale manquent parfois de cohérence. Certaines menaces ayant une action supranationale ne peuvent être abordées efficacement qu'à une échelle régionale. Il existe également un fort besoin de formation des équipes de terrain et de professionnalisation des dirigeants d'ONG.

RASTOMA, Réseau des Acteurs de la Sauvegarde des Tortues Marines en Afrique, a été créé en 2012 pour répondre à ces besoins d'échanges, de coordination des efforts de conservation et de renforcement des capacités des acteurs de la conservation des tortues marines en Afrique Centrale. Le réseau a été créé à l'initiative des acteurs de terrain eux-mêmes et pendant la première phase de 2012 à 2013, les ONG de conservation des tortues marines ont échangé des informations et ont ainsi renforcé leurs interactions. Rastoma a franchi une seconde étape en février 2015, grâce au soutien du PPI, lorsque les dirigeants des ONG de conservation des tortues marines en Afrique centrale et les chercheurs de terrain se sont réunis à Pointe-Noire en République du Congo. Les membres du réseau – 8 ONG et 12 personnes physiques couvrant 5 pays d'Afrique Centrale - ont établi un plan d'action pour la première année s'articulant autour de 3 priorités :

- la structuration du réseau RASTOMA ;
- la formation et le renforcement des capacités des acteurs ;
- la promotion des Aires Marines Protégées.

Le présent projet consiste en la mise en œuvre de ce plan d'actions par les membres de Rastoma.

### Pour en savoir plus

[www.ffem.fr](http://www.ffem.fr)

### CONTACT

Alexandre GIRARD

[agirard6@gmail.com](mailto:agirard6@gmail.com)